



**Saint-Constant**

PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE SAINT-CONSTANT

**AVIS PUBLIC**  
**DEMANDES DE DÉROGATIONS MINEURES**

AVIS est par les présentes donné que, lors de la séance ordinaire qui se tiendra le 15 juillet à 19 h 30, au Pavillon de la biodiversité situé au 66, rue du Maçon, Saint-Constant, le Conseil municipal statuera sur les demandes de dérogations mineures suivantes :

**1. 37, RUE SAINT-PIERRE – LOT 6 446 272 DU CADASTRE DU QUÉBEC**

Demande de dérogation mineure numéro 2025-00039 aux dispositions du *Règlement de zonage numéro 1528-17*.

Nature et effet de la demande :

- Un couvert végétal de 891 mètres carrés serait permis, alors que le règlement prévoit une superficie minimale d'espace vert de 1388 mètres carrés ;
- La hauteur du rez-de-chaussée de l'habitation résidentielle multifamiliale serait de 2,74 mètres, alors que le règlement prévoit une hauteur minimale de 3 mètres.

**2. 49, RUE BRODEUR – LOT 2 429 705 DU CADASTRE DU QUÉBEC**

Demande de dérogation mineure numéro 2025-00054 aux dispositions du *Règlement de zonage numéro 1528-17*.

Nature et effet de la demande :

- La largeur de l'entrée charretière, de l'allée d'accès et de l'allée de circulation serait de 9,57 mètres, alors que le règlement prévoit une largeur maximale de 7 mètres.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le Conseil relativement à ces demandes.

Pour de plus amples informations, nous vous invitons à communiquer avec le Service de l'aménagement du territoire et du développement économique au (450) 638-2010 poste 7410 durant les heures d'ouverture de l'hôtel de ville.

DONNÉ à Saint-Constant, ce 27 juin 2025.

M<sup>e</sup> Geneviève Noël  
Directrice adjointe et greffière adjointe  
Service des affaires juridiques et du greffe